

ANNEXE A

SOUSCRIPTION DES ACTIONS DU CAPITAL AUTORISÉ DE LA SOCIÉTÉ

(En actions ayant une valeur nominale de 10 000\$E.U.)

<i>Pays</i>	<i>Nombre d'actions du capital initial payable</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>Pays régionaux en voie de développement</i>		
Argentine	2 327	11,636 ¹
Brésil	2 327	11,636 ¹
Mexique	1 498	7,490 ²
Venezuela	<u>1 248</u>	<u>6,238³</u>
Sous-total	7 400	37,000
Chili	690	3,45
Colombie	690	3,45
Pérou	<u>420</u>	<u>2,10</u>
Sous-total	1 800	9,00
Bahamas	43	0,215
Barbade	30	0,150
Bolivie	187	0,935
Costa Rica	94	0,470
El Salvador	94	0,470
Équateur	126	0,630
Guatemala	126	0,630
Guyana	36	0,180
Haïti	94	0,470
Honduras	94	0,470
Jamaïque	126	0,630
Nicaragua	94	0,470
Panama	94	0,470
Paraguay	94	0,470
République dominicaine	126	0,630

- ¹ Les représentants de l'Argentine et du Brésil ont déclaré que leur participation au capital de la Société devrait non seulement correspondre à leur participation au capital de la BID, mais également maintenir leur taux de participation par rapport au total des contributions des pays régionaux en voie de développement au capital de la Banque.
- ² La délégation du Mexique adhère à la souscription susmentionnée afin de contribuer à éliminer l'excédent de souscription qui a empêché l'entrée en service de la Société interaméricaine d'investissement. Elle tient toutefois à ce que soit consigné dans le compte-rendu, le désir exprimé par le Mexique d'accroître sa participation au capital social de ces organisations multilatérales, afin que le système des indicateurs reflète de façon objective l'importance de ce pays sur les plans de l'économie, de la population et des besoins en matière de soutien financier pour lui permettre de poursuivre son processus de développement.
- ³ Le Venezuela ratifie sa décision de souscrire 1 248 actions de la Société Interaméricaine d'Investissement, ce qui lui assure une participation de 6,238% au capital social de cette dernière, afin de permettre à ladite Société d'entreprendre ses activités dans les meilleurs délais. Toutefois, le Venezuela tient à ce que soit consigné dans le compte-rendu son désir déjà plusieurs fois exprimé d'accroître dans l'avenir sa participation au capital social.